

No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 18 DÉCEMBRE 2017, À 20 h, AU 19, AVENUE
MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.**

SONT PRÉSENTS :

M.	Yves Montigny	Maire
M.	Sylvain Girard	Conseiller
M.	Réjean Girard	Conseiller
M.	Alain Charest	Conseiller
M.	Mario Quinn	Conseiller
M.	Alain Chouinard	Conseiller
M.	Onil Lévesque	Conseiller
Mme	Viviane Richard	Conseillère
Mme	Martine Salomon	Conseillère

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M.	François Corriveau	Directeur général
Mme	Annick Tremblay	Greffière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, monsieur Yves Montigny, constatant quorum, ouvre la séance à 20 h 23.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : le conseiller Sylvain Girard
Appuyé par : la conseillère Martine Salomon

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
20 NOVEMBRE 2017**

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 novembre 2017, à 20 h, a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins 24 heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture, suivant la Loi sur les cités et villes;

Il est proposé par : le conseiller Alain Chouinard
Appuyé par : le conseiller Onil Lévesque

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Baie-Comeau tenue le 20 novembre 2017, à 20 h, au 19, avenue Marquette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PROJETS DE RÉSOLUTIONS ÉMANANT DES COMITÉS GÉNÉRAUX

4.1 Comité général du 4 décembre 2017

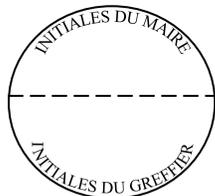
4.1.1 Calendrier des séances du conseil municipal 2018

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest
Appuyé par : la conseillère Viviane Richard

Rés. 2017-388

Rés. 2017-389

Rés. 2017-390



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2017-91 et d'adopter le calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.2 Nominations - Comités, commissions et organismes

Rés. 2017-391

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest
Appuyé par : la conseillère Viviane Richard

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2017-93 et de nommer les membres du conseil municipal afin de siéger aux différents comités, commissions et organismes suivants :

Comité consultatif régional de la traverse de Matane

- Monsieur Mario Quinn

Comité de concertation des caméras de surveillance

- Monsieur Mario Quinn

Comité de développement durable

- Monsieur Mario Quinn

Comité de pilotage pour le développement durable

- Monsieur Mario Quinn

Comité de suivi du programme de subventions et dons municipaux

- Monsieur Alain Chouinard

Comité de toponymie

- Madame Viviane Richard
- Monsieur Sylvain Girard

Comité de transport collectif

- Monsieur Onil Lévesque
- Monsieur Mario Quinn

Corporation de gestion de la salle de spectacle de Baie-Comeau

- Monsieur Onil Lévesque
- Monsieur Yves Montigny

Corporation de gestion du port de Baie-Comeau

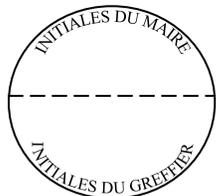
- Monsieur Alain Chouinard
- Monsieur Yves Montigny

Corporation « La maison du premier ministre »

- Monsieur Alain Charest

Corporation « Les amis du boisé de la Pointe-Saint-Gilles »

- Monsieur Onil Lévesque



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

Comité de vigie pour le maintien des emplois en Haute-Côte-Nord/Manicouagan

- Monsieur Yves Montigny
- Monsieur Onil Lévesque

Office municipal d'habitation de Baie-Comeau (OMH)

- Monsieur Réjean Girard
- Monsieur Mario Quinn

Refuge animal Le Chapitou inc.

- Monsieur Alain Chouinard

Société d'aménagement et d'exploitation des parcs de Baie-Comeau (SAEP)

- Monsieur Réjean Girard
- Monsieur Alain Charest

Société historique de la Côte-Nord

- Madame Viviane Richard

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.3 Modification résolution 2017-344 - Nominations - Comités, commissions et organismes paramunicipaux

Rés. 2017-392

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest
Appuyé par : la conseillère Viviane Richard

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2017-94 et de nommer les personnes suivantes afin de siéger sur les différents comités, commissions et organismes paramunicipaux :

Comité de retraite

- Monsieur Alain Chouinard

Comité multiresource MRC

- Monsieur Onil Lévesque

Société d'expansion de Baie-Comeau

- Monsieur Alain Charest
- Monsieur Alain Chouinard
- Monsieur Onil Lévesque

Comité consultatif d'urbanisme

- Monsieur Alain Charest, président

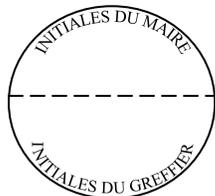
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.4 Modification résolution 2017-229 - Nomination au sein du Club de hockey junior majeur de Baie-Comeau inc.

Rés. 2017-393

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest
Appuyé par : la conseillère Viviane Richard

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2017-97 et d'accepter que la Ville de Baie-Comeau procède à la nomination



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

suivante au sein de la corporation « Club de hockey junior majeur de Baie-Comeau inc. » pour la saison 2017-2018 du Drakkar de Baie-Comeau en remplacement de M. Yvon Boudreau :

- M. Sylvain Girard, directeur du Club de hockey junior majeur de Baie-Comeau inc. et substitut du directeur général de la Ville à titre de membre privilégié auprès de Hockey junior Baie-Comeau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.5 Bail de location - 9159-4192 Québec inc. - Partie du lot 2 906 681

Rés. 2017-394

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest
Appuyé par : la conseillère Viviane Richard

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2017-95 afin de louer à la compagnie 9159-4192 Québec inc. une partie du lot 2 906 681, d'une superficie de 810 m² située derrière le 2861, boulevard Lafèche.

Le coût de location est fixé à 840,60 \$ annuellement pour une période d'un an, selon la Politique de vente et de location de terrains de la Ville de Baie-Comeau, et sera ajusté annuellement selon le taux de la taxe foncière applicable aux immeubles non résidentiels.

Il est également résolu d'autoriser le maire et la greffière, ou leur remplaçant, à signer le bail de location.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.6 Conditions normatives du personnel cadre - 2018

Rés. 2017-395

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest
Appuyé par : la conseillère Viviane Richard

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2017-28 afin d'autoriser celle-ci à procéder à l'ajustement de l'échelle salariale du personnel cadre de la Ville de Baie-Comeau pour l'année 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.7 Demande d'aide financière Festival du film international de Baie-Comeau inc. (Cinoche) - Projet spécial 30e anniversaire

Rés. 2017-396

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest
Appuyé par : la conseillère Viviane Richard

De donner suite au rapport du directeur de la culture et des loisirs portant le numéro ACT2017-16 et d'accorder une aide financière additionnelle de 1 000 \$ et une contribution en biens et services de 500 \$ pour 2018 à l'organisme Festival du film international de Baie-Comeau inc. (Cinoche) dans le cadre du 30^e anniversaire de l'événement.

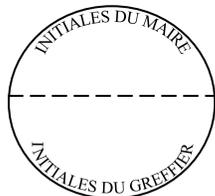
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.8 Renouvellement des droits de passage - Association des motoneigistes Manicouagan inc.

Rés. 2017-397

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest
Appuyé par : la conseillère Viviane Richard

De donner suite au rapport du directeur de la sécurité publique et de la protection incendie portant le numéro DSP2017-16 et de procéder au renouvellement des droits de passage de l'Association des motoneigistes Manicouagan inc., et ce, pour une durée de trois (3) ans,



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

débutant le 1^{er} décembre 2017 jusqu'au 30 novembre 2020, le tout conformément au plan 4-2-60 des Services techniques révisé en octobre 2017.

Toutefois, la Ville se réserve le droit de modifier, pendant cette période, le tracé du droit de passage pour des raisons de sécurité ou reliées au développement économique de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.9 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et moins de 100 000 \$

Rés. 2017-398

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest
Appuyé par : la conseillère Viviane Richard

De donner suite au rapport de la directrice à la vérification comptable portant le numéro VC2017-10 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et moins de 100 000 \$ pour le mois d'octobre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Comité général du 11 décembre 2017

Rés. 2017-399

4.2.1 Demande de subvention - Installation d'abribus

Il est proposé par : le conseiller Sylvain Girard
Appuyé par : le conseiller Réjean Girard

De donner suite au rapport de la directrice à la vérification comptable portant le numéro VC2017-11 et de l'autoriser à demander la subvention dans le cadre du programme PAGTCP pour l'achat de deux (2) abribus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 Comité général du 18 décembre 2017

4.3.1 Aide financière - Zones de villégiature

Considérant que la résolution 2014-333 octroyait aux associations de zones de villégiature, pour les années 2015, 2016 et 2017, une subvention correspondant à 10 % des taxes perçues afin de voir à l'entretien des chemins ou espaces de stationnement situés sur le domaine public et accessibles également à la population;

Considérant que cette aide doit être minimalement maintenue pour l'année 2018 au taux de 10 %;

Considérant l'intention du conseil municipal de revoir la méthode de calcul de cette forme d'aide;

Considérant l'obligation des associations de fournir une reddition de compte à la municipalité pour obtenir leur aide financière selon la résolution 2014-333;

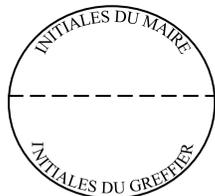
Considérant que le conseil est ouvert à bonifier son niveau d'aide en 2018 de 0 % à 8 % maximum, sur présentation de preuves des coûts réels de chaque association;

Considérant que cette reddition de compte devra être faite pour le mois de mai 2018 afin que l'aide financière soit révisée pour 2018 sur la base des états financiers de 2016;

Considérant la volonté d'engager une base de négociation pour les années à venir, il pourrait y avoir une somme rétroactive, si la négociation permet une méthode de calcul plus généreuse;

Rés. 2017-400

Il est proposé par : la conseillère Martine Salomon
Appuyée par : la conseillère Viviane Richard



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2017-98 et d'accorder aux associations des lacs Frigon (chemin René-Martin, chemin Victorien-Boulay et chemin Jean-Paul Perron), Denise, St-Pancrace, Fer à Cheval, St-Joseph et Cinq Cents, au Club Potviniste inc. ainsi qu'au Club Couillard, une aide financière correspondant à 10 % des taxes perçues, pour l'exercice financier 2018, afin de voir à l'entretien des chemins ou espaces de stationnement situés sur le domaine public et accessibles également à la population.

Afin d'obtenir cette aide financière, chaque association devra remettre son rapport annuel à la Ville de Baie-Comeau au plus tard le 31 mai 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3.2 Appel d'offres 2017-22 - Entretien ménager - Pavillon du Lac

Rés. 2017-401

Il est proposé par : la conseillère Martine Salomon
Appuyée par : la conseillère Viviane Richard

De donner suite au rapport du directeur de la culture et des loisirs portant le numéro ACT2017-19 afin d'accorder le contrat d'entretien du pavillon du Lac à Centrap inc. pour un montant de 53 892,90 \$, taxes incluses, sur une période de deux (2) ans débutant le 1^{er} décembre 2017, le tout découlant de l'appel d'offres 2017-22. Les trois (3) années d'option prévues au contrat sont à la discrétion de la Ville quant au renouvellement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3.3 Rapport sur la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable

Rés. 2017-402

Il est proposé par : la conseillère Martine Salomon
Appuyée par : la conseillère Viviane Richard

De donner suite au rapport du directeur adjoint aux services techniques portant le numéro ST2017-20 et d'accepter le rapport de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, conformément aux exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire liées au programme de subvention du volet infrastructures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale - 145, boulevard La Salle

Rés. 2017-403

Il est proposé par : la conseillère Martine Salomon
Appuyée par : la conseillère Viviane Richard

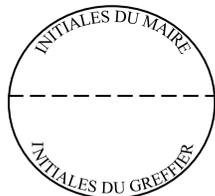
De donner suite au rapport de la chef de division à l'urbanisme portant le numéro URB2017-36 et d'accepter la demande concernant la construction d'un vestibule de 6,15 m² à un versant, le tout en cour latérale, pour la résidence sise au 145, boulevard La Salle, et ce, selon les plans déposés lors de la séance du comité consultatif d'urbanisme du 6 décembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3.5 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et moins de 100 000 \$

Rés. 2017-404

Il est proposé par : la conseillère Martine Salomon
Appuyée par : la conseillère Viviane Richard



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2017-101 et d'accepter pour dépôt le rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et moins de 100 000 \$ du Service du greffe, affaires juridiques et cour municipale pour le mois de novembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3.6 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et moins de 100 000 \$

Rés. 2017-405

Il est proposé par : la conseillère Martine Salomon
Appuyée par : la conseillère Viviane Richard

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2017-29 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et moins de 100 000 \$ pour le mois de novembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3.7 Rapport de dépense de plus de 10 000 \$ et moins de 100 000 \$

Rés. 2017-406

Il est proposé par : la conseillère Martine Salomon
Appuyée par : la conseillère Viviane Richard

De donner suite au rapport du directeur de la culture et des loisirs portant le numéro ACT2017-18 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépense de plus de 10 000 \$ et de moins de 100 000 \$ pour le mois de novembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3.8 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et moins de 100 000 \$

Rés. 2017-407

Il est proposé par : la conseillère Martine Salomon
Appuyée par : la conseillère Viviane Richard

De donner suite au rapport du directeur des technologies de l'information portant le numéro TI2017-08 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et moins de 100 000 \$ pour le mois de novembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3.9 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et moins de 100 000 \$

Rés. 2017-408

Il est proposé par : la conseillère Martine Salomon
Appuyée par : la conseillère Viviane Richard

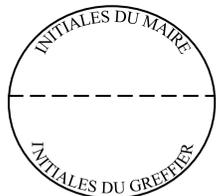
De donner suite au rapport du directeur des travaux publics et services techniques portant le numéro TP2017-39 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et moins de 100 000 \$ pour le mois de novembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3.10 Listes de comptes 2017-42, 2017-43, 2017-44 et 2017-45

Rés. 2017-409

Il est proposé par : la conseillère Martine Salomon
Appuyée par : la conseillère Viviane Richard



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des finances portant le numéro TR2017-44 et d'approuver le paiement des comptes mentionnés sur les listes 2017-42, 2017-43, 2017-44 et 2017-45 pour les périodes 42, 43, 44 et 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3.11 Compte rendu de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme du mercredi 6 décembre 2017

Rés. 2017-410

Il est proposé par : la conseillère Martine Salomon
Appuyée par : la conseillère Viviane Richard

De donner suite au rapport de la chef de division à l'urbanisme portant le numéro URB2017-35 et d'accepter, pour dépôt, le compte rendu de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme qui s'est tenue le mercredi 6 décembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. CORRESPONDANCE, PÉTITIONS ET DÉROGATIONS MINEURES

Aucun sujet n'est traité sous cette rubrique.

6. AFFAIRES NOUVELLES

6.1 Dépôt du certificat pour faire suite à la consultation publique concernant le Règlement 2017-927 pour fourniture et installation des compteurs d'eau et du système de lecture d'antennes radio pour véhicules - Emprunt de 862 380 \$

Est déposé, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, un certificat attestant les résultats de la procédure d'enregistrement relative au Règlement 2017-927 pour fourniture et installation des compteurs d'eau et du système de lecture d'antennes radio pour véhicules - Emprunt de 862 380 \$.

Cette consultation publique s'est tenue le 4 octobre 2017 et aucune demande de scrutin référendaire n'a été enregistrée.

Rés. 2017-411

Il est proposé par : le conseiller Sylvain Girard
Appuyé par : le conseiller Mario Quinn

Que considérant le résultat de la procédure d'enregistrement, le règlement est donc réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

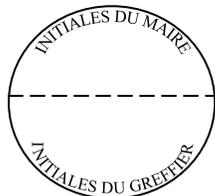
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Registre des déclarations concernant la formation des élues et élus en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale

La greffière fait rapport au conseil à l'effet que le maire Yves Montigny, les conseillers Réjean Girard, Alain Charest, Mario Quinn, Onil Lévesque et Alain Chouinard ainsi que les conseillères Viviane Richard et Martine Salomon ont déclaré, dans un registre prévu à cette fin, avoir participé à la formation des élues et élus en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

6.3 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus municipaux

La greffière déclare que tous les membres du conseil ont déposé la déclaration d'intérêts pécuniaires prévue à l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

6.4 Registre des déclarations 2017 concernant les obligations des élus en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale

Rés. 2017-412

Il est proposé par : le conseiller Mario Quinn
Appuyé par : le conseiller Onil Lévesque

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2017-92 et d'accepter pour dépôt l'extrait du registre des déclarations 2017 concernant les obligations des élus en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

7.1 Règlement 2017-930 modifiant le Règlement 2015-869 établissant un programme de crédits de taxes pour immeubles industriels dans le parc Jean-Noël-Tessier

Rés. 2017-413

Il est proposé par : le conseiller Sylvain Girard
Appuyé par : le conseiller Onil Lévesque

D'adopter le Règlement 2017-930 modifiant le Règlement 2015-869 établissant un programme de crédits de taxes pour immeubles industriels dans le parc Jean-Noël-Tessier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Urbanisme - Adoption d'un premier projet de règlement modifiant le Règlement 2003-644 concernant le zonage

Rés. 2017-414

Il est proposé par : le conseiller Réjean Girard
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport de la chef de division à l'urbanisme portant le numéro URB2017-32 et d'adopter le premier projet de règlement modifiant le Règlement 2003-644 concernant le zonage, et ce, conformément au projet déposé à la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 Urbanisme - Adoption d'un premier projet de règlement modifiant le Règlement 2006-698 sur les usages conditionnels

Rés. 2017-415

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest
Appuyé par : le conseiller Onil Lévesque

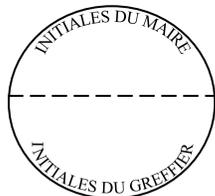
De donner suite au rapport de la chef de division à l'urbanisme portant le numéro URB2017-33 et d'adopter le premier projet de règlement modifiant le Règlement 2006-698 sur les usages conditionnels, et ce, conformément au projet déposé à la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4 Urbanisme - Adoption d'un second projet de règlement modifiant le Règlement 2003-644 concernant le zonage

Rés. 2017-416

Il est proposé par : le conseiller Alain Chouinard
Appuyé par : le conseiller Alain Charest



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

De donner suite au rapport de la chef de division à l'urbanisme portant le numéro URB2017-34 et d'adopter le second projet de règlement modifiant le Règlement 2003-644 concernant le zonage, et ce, conformément au projet déposé à la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. AVIS DE MOTION

8.1 Projet de règlement modifiant le Règlement 2003-644 concernant le zonage

Le conseiller Réjean Girard donne avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement modifiant le Règlement 2003-644 concernant le zonage.

8.2 Projet de règlement modifiant le Règlement 2006-698 concernant les usages conditionnels

Le conseiller Alain Charest donne avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement modifiant le Règlement 2006-698 concernant les usages conditionnels.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

10. FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : le conseiller Alain Chouinard
Appuyé par : le conseiller Onil Lévesque

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance soit et est levée, il est 21 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

YVES MONTIGNY
MAIRE

ANNICK TREMBLAY
GREFFIÈRE

Rés. 2017-417